

***Liberté de religion et tolérance :
quelles limites dans un État de droit ?***

Vendredi 14 novembre 2014

14h-18h

Salle des actes (1^{er} étage du Bât. F salle 141)

Séminaire « à bâtons rompus »
organisé par les deux équipes –
CREDOF et Theorhis –
de l'UMR 7074
Centre de Théorie et Analyse du Droit

À propos d'un arrêt
CEDH, 1^{er} juillet 2014, S. A. S. c.
France

et de deux livres

Stéphanie Hennette-Vauchez et
Vincent Valentin, *L'affaire Baby Loup
ou la nouvelle laïcité*, Lextenso 2014,
Coll Exegèses

Brian Leiter, *Pourquoi tolérer la
religion?* (Préface de Pierre Brunet),
Genève, Markus Haller ed., 2014.

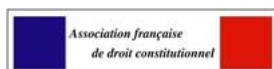
Avec la participation de :

Pierre Brunet, Tatiana Gründler
Jean-Louis Halpérin
Stéphanie Hennette-Vauchez
(UMR CTAD)

Anne Levade (Univ. Paris Sud)
Vincent Valentin (ScPo Rennes)
Patrice Rolland (Univ. Paris Sud)
Dominique Rousseau (Univ. Paris I)

Université de Paris Ovest Nanterre la Défense
U.F.R de Droit et Sciences Politiques (Bât. F.)

avec le soutien de l'Association Française de Droit Constitutionnel



Inscription obligatoire avant le 20 octobre
dans la limite des places disponibles par courriel
auprès de Mme M'balou Diallo : mbalou.diallo@u-paris10.fr